



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 22 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six le 22 septembre 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Rémi PITRÉ

Etaient présents : Messieurs Georges DUMAS, Denis LEVREL, Christian SORIEUX, Hubert COUASNON, André LAITU (Suppléant de M. BROSSARD), Yannick BRÉ, Laurent DUMERCY, Loïc ALMÉRAS, Rémi PITRÉ, Jean-Francis RICHEUX, Frédéric SOHIER, Teddy RÉGNIER, Yann SOULABAILLE, Nicolas PERRIN (Suppléant M. Stéphane LENFANT), et Madame Françoise LOUAPRE

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs Arnaud DUPUIS, Marcel LE MOAL Stéphane LENFANT et Ludovic BROSSARD

Pouvoir : aucun

Assistaient également :

Messieurs Olivier VINCENT, Jean-Pierre TROUSLARD et Madame Véronique PERRATON du SMG Eau 35

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier VINCENT

Secrétaire de séance Adjoint : Monsieur Jean-Francis RICHEUX

Nombre de Membres du Comité présents : 15

Nombre de Membres du Comité votants : 15

Date de la convocation : le 15 septembre 2026

N°26/09-05 Point sur les élections du Président et vice-présidents de la Régie

Comité syndical du 22 septembre 2026

N°26/09-05 Point sur les élections du Président et vice-présidents de la Régie

Rapport,

Conformément à ses statuts, votés le 3 octobre 2024, les membres du Conseil d'exploitation de la régie ont procédé à l'élection du Président et des vice-présidents de la Régie le 9 septembre 2026.

Le résultat de ces élections est le suivant :

- Président : Monsieur Rémi PITRE
- 1^{er} Vice-Président Monsieur Christian SORIEUX
- 2^{ème} Vice-Président Monsieur Georges DUMAS
- 3^{ème} Vice-Président Monsieur Hubert COUASNON

Les membres du conseil d'exploitation ont été élus à l'unanimité.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) PRENDRE ACTE des résultats des élections de la Régie d'intérêt départementale

Les membres du comité prennent acte de ces décisions

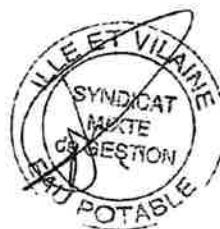
Fait à Rennes, le 22 septembre 2026

Le Secrétaire de Séance

Le Président,



Olivier VINCENT



Rémi PITRÉ